



REGROUPEMENT DES AÎNÉES ET AÎNÉS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les députés,

Tout d'abord, le président du Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse, Monsieur Stan Surette s'excuse de ne pouvoir se présenter lui-même à Halifax et c'est pourquoi qu'en tant que directrice générale, je parlerai au nom du Regroupement des aînées et aînés de la Nouvelle-Écosse (ci-après nommé le RANE) qui représente les aînés de l'Acadie de la Nouvelle-Écosse.

1. Le RANE a pour mission de favoriser et de valoriser la contribution des personnes aînées à la Communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse.
2. Le RANE appuie ses régions acadiennes dans leurs démarches pour conserver leurs circonscriptions électorales.
3. Plusieurs aînés dans les régions acadiennes ont d'ailleurs exprimé leurs craintes, leurs peurs et leur frustration lors des audiences la Commission de révision.
4. Plus de 16 000 Acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse sont âgés de 50 ans et plus. Toutes et tous ont contribué au développement économique de cette province et désirent toujours y participer de façon active.
5. Après avoir adopté la *Loi sur les services en français* en 2004 et son *Règlement*, loi par laquelle le gouvernement provincial reconnaissait de façon officielle la contribution de la collectivité acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et par laquelle il s'engageait :
 - à promouvoir le développement de sa collectivité acadienne et francophone,
 - à sauvegarder la langue française pour les générations à venir et
 - à pourvoir à la prestation, par les institutions publiques désignées, de services en français destinés à la collectivité acadienne et francophone,

Les aînés francophones se questionnent maintenant à savoir :

1. Pourquoi le gouvernement néo-démocrate veut-il
 - diminuer leur capacité à élire des représentants qui les comprennent, les représentent et défendent leurs intérêts?



- créer des situations où les aînés acadiens et francophones qui ont tant donné risquent sans contredit de se voir retirer les possibilités d'être représentés politiquement par des pairs de leur communauté?
- déposséder les aînés acadiens et francophones d'un droit fondamental et patrimonial qui les privera d'être entendus dans le futur et crée certainement de l'insécurité et un stress dommageable?

2. Pourquoi le gouvernement néo-démocrate veut-il

- privilégier les régions urbaines au détriment des régions rurales acadiennes ?
- ignorer les plaidoyers de plusieurs aînés acadiens et francophones après leur avoir demandé leur opinion lors de la Commission de révision sur les circonscriptions électorales.
- enrayer le caractère spécifique de nos régions acadiennes qui respecte notre diversité, notre histoire et nos traditions?

3. Pourquoi le gouvernement néo-démocrate veut-il

- une fois de plus, faire fi des conclusions du rapport initial déposé par la Commission de révision et de le balayer du revers de la main?

Le RANE, en appui au dépôt du mémoire de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), demande que la Commission des amendements tienne compte de la concentration d'Acadiens dans plusieurs de nos régions afin de garantir que les assemblées législatives représentent **réellement** la diversité de notre population.

Solange Beauregard
Directrice générale du RANE
Le 8 novembre 2012.

N.B. Pour fin de simplification, le genre masculin inclut le genre féminin.